

BTS tourisme

Posté par: formations-concours

Publiée le : 6/11/2008 15:29:12

Le diplôme de référence dans le domaine touristique est incontestablement le BTS. Appelé à l'origine BTS tourisme-loisirs, apprécier des professionnels, puis successivement jugé inadapté aux nouveaux besoins du marché, il a été scindé en deux BTS distincts.

Aujourd'hui, les diplômés de ces formations sont le mieux armés pour intégrer et progresser au sein du secteur touristique. Dans le secteur du tourisme, le BTS est plébiscité par les étudiants, mais surtout par les recruteurs. Rattaché à la rentrée 2001, l'ancien BTS tourisme-loisirs a donné naissance au BTS animation et gestion touristiques locales et au BTS ventes et productions touristiques.

Ces deux diplômes détaillés de niveau bac+2 sont accessibles aux titulaires des bac S, ES, L ou STT, à condition que ces derniers maîtrisent deux langues vivantes, l'anglais étant obligatoirement obligatoire ! La scolarité y dure 2 ans et comprend 12 à 14 semaines de stage en entreprise. Car c'est le but premier de cette formation : une professionnalisation poussée permettant ses diplômés d'être opérationnels et de s'insérer rapidement sur le marché du travail.

Le BTS Ventes et productions touristiques Ce BTS a pour vocation de former le personnel travaillant dans les agences de voyages. Le titulaire de ce BTS participera à la vente de circuits ou de voyages, saura assurer les transactions informatiques et la facturation, conseiller les clients, gérer la billetterie et les réservations, participer à la gestion commerciale du point de vente de produits touristiques, etc.

Les objectifs de la formation en matière de savoirs et savoir-faire professionnels concernent :

- à l'accueil de clients divers ;
- à la maîtrise des communications écrites et orales en langues étrangères ;
- à la connaissance des destinations mondiales et francophones ;
- à la capacité à proposer, conseiller et vendre des prestations de voyages ;
- à la réservation de produits touristiques ;
- à la gestion d'un point de vente ;
- à la maîtrise des outils de bureautique, informatique et communication professionnelle ;
- à la conception de produits touristiques et à l'élaboration des documents de voyages ou de séjours en France et à l'étranger.

Au programme : français, communication en langue étrangère, langues vivantes, géographie et histoire des civilisations, économie et droit appliqués au tourisme, mercatique et productions touristiques, commercialisation des produits touristiques, action touristique appliquée, avec en option une troisième langue étrangère, de l'informatique et une option en gestion de projet touristique multimédia.

Un stage professionnel est également au menu. Sa durée totale est de 12 à 14 semaines à temps plein, réparties sur les deux années de scolarité. Mais le stage n'est pas le seul contact avec le monde professionnel. C'est également le cas avec l'élaboration d'un projet pratique par l'étudiant ou en groupe. Dans les deux cas, leur réalisation implique une bonne part de travail personnel qui vient s'ajouter au cursus scolaire (les séances qui leur sont consacrées dans le cadre scolaire sont d'une durée de 4 heures consécutives en 1re et 2e

années). Elles peuvent être menées durant les périodes de stage en milieu professionnel. Les débouchés possibles sont les métiers du secteur commercial du monde des voyages, que l'on trouve dans les types d'entreprises suivantes :

des distributeurs, agences de voyages, plateaux d'affaires et centrales de réservation ;

des voyagistes (tour-opérateurs), croisiéristes, autocaristes et loueurs de voitures ;

des compagnies de transport (aérien, maritime, ferroviaire, fluvial et routier) ;

des parcs de loisirs et para-hôtellerie de vacances ;

des sociétés d'assurance assistance touristique ;

des producteurs locaux, organismes institutionnels et associations touristiques ;

autres prestataires de services touristiques.

Le BTS Animation et gestion touristiques locales

Ne vous méprenez pas sur l'intitulé de ce BTS : l'animation dont il est question ici renvoie à la création d'un projet personnel qui a pour but de mettre en valeur l'environnement et les atouts d'une région. Les objectifs de la formation en matière de savoirs et savoir-faire professionnels sont :

l'accueil de clients divers ;

la maîtrise des communications écrites et orales en langues étrangères ;

l'encadrement de groupes de touristes ;

la connaissance du patrimoine et de l'histoire de la région ;

la création de programmes de visites et d'animations ;

l'aménagement touristique local ;

la maîtrise des outils de bureautique, d'informatique et de communication professionnelle.

Le stage professionnel est d'une durée allant de 12 à 14 semaines (une période de 6 semaines consécutives est obligatoire). Le projet professionnel doit répondre à un besoin repérable dans l'environnement touristique local. Le rôle de l'étudiant est de proposer un ensemble d'actions à mettre en œuvre pour sa réalisation. Il doit donc correspondre à un objectif délimité et mesurable en tenant compte des contraintes. Les débouchés possibles sont les métiers de l'accueil, de la promotion touristique du guidage et de l'accompagnement de voyages. Ils sont exercés dans des entreprises telles que les offices de tourisme, les comités départementaux et régionaux du tourisme, les collectivités territoriales dans leurs activités touristiques, les compagnies de transport (aérien, maritime, ferroviaire), les autocaristes, croisiéristes, loueurs de voitures, les organisateurs de salons, congrès et séminaires, les concepteurs de visites de villes, de circuits et d'excursions, les musées et parcs naturels, etc.

Où préparer ces BTS ?

Vous avez le choix puisque presque 185 établissements (publics ou privés) parent aux BTS du secteur touristique. Pour vous aider, nous vous conseillons de vous baser sur au moins trois critères : l'emplacement géographique, le type de formation et le statut de l'école.

L'emplacement géographique : les écoles sont plutôt bien réparties sur le territoire, mais si vous souhaitez, par exemple, exercer, à terme, dans une région ensoleillée, optez pour une école située dans les régions concernées. C'est un critère qui, l'éclair de rien, est primordial : souvenez-vous que pour le BTS aménagement et gestion touristiques locales, vous travaillerez sur des projets de proximité, donc autant choisir une région qui vous attire ! Pensez notamment à regarder où les offres d'emplois sont les plus nombreuses, et si vous réalisez votre BTS en alternance, vérifiez quelles sont les entreprises qui sont à la recherche d'apprentis ou de stagiaires, vos chances seront ainsi plus grandes.

À La formation : le choix entre la formation initiale, en alternance ou en contrat de professionnalisation. Dans le secteur du tourisme, les formations en apprentissage ne sont pas si abondantes qu'on le croit : sur les quelques 130 établissements proposant au BTS AGPL, une vingtaine proposent cette formation et idem pour le BTS VPT. Ce qui vous laisse quand même un bel éventail de choix.

À Le statut de l'école, sachez que les écoles privées sont de loin les plus nombreuses : on comptabilise plus d'une centaine d'écoles privées pour une cinquantaine d'écoles publiques ! Vous êtes maintenant armés, il ne vous reste désormais plus qu'à faire le bon choix !